



Appel de l'Assemblée Générale du SNFOLC 59,

adopté à l'unanimité, le 8 octobre 2024, à la Bourse du Travail de Lille.

L'assemblée générale du SNFOLC 59 a réuni une cinquantaine de syndiqués ce mardi 8 octobre à Lille. Elle a été l'occasion d'échanger et de discuter des conditions de rentrée dans les collèges et les lycées du Nord et de la situation générale marquée par la nomination tardive d'un nouveau gouvernement plus qu'illégitime. Promettant de poursuivre la politique des quinquennats Macron largement rejetée dans les urnes lors des élections européennes et législatives de cet été, le profil du nouveau gouvernement a de quoi inquiéter :

Michel Barnier, partisan de la retraite à 65 ans, entend engager une cure d'austérité drastique à l'image de celle engagée contre le peuple grec à partir de 2010. Ce sont donc 60 milliards « d'économies » que compte faire le gouvernement sur le dos des travailleurs et des retraités en recourant comme toujours à l'article 49-3 !

Le seul budget public qui est « sanctuarisé » est celui de l'armée, avec 413 milliards d'euros pour la période 2024-2030. Dans une période de marche à la guerre généralisée en Palestine, en Ukraine et dans tout le Proche Orient, la France se démarque par la multiplication des discours martiaux dans la bouche de nos dirigeants et la militarisation programmée de la jeunesse dans le cadre du SNU dont la nouvelle ministre de l'éducation nationale Genetet souhaite la généralisation.

Par ailleurs le nouveau ministre de l'intérieur, M. Retailleau, insiste sur son obsession de l'ordre et la mise au pas de la jeunesse, dans un contexte où les contestations, notamment syndicales, dans les territoires non métropolitains (Kanaky, Martinique) sont durement réprimées.

Partout ailleurs les budgets sont amputés...

Ainsi les retraites sont d'ores et déjà gelées, avec l'indexation des pensions reportée de 6 mois (soit au 1er juillet 2025). Force Ouvrière ainsi que huit organisations syndicales de retraités exigent l'annulation de cette mesure et l'intersyndicale nationale a rappelé son opposition à la réforme des retraites de 2023, exigeant son abrogation.

La baisse du taux de prise en charge des consultations médicales est ainsi prévue : la part Sécu pour une consultation chez le médecin passerait de 70 à 60%, augmentant encore la part des compléments santé privés.

La Fonction Publique n'est évidemment pas en reste et la destruction des services publics reste au cœur de la politique du gouvernement Macron-Barnier. Moins d'agents avec le retour du non remplacement des fonctionnaires partant à la retraite, suppressions de postes, baisse des budgets, fusions des services, attaques contre les droits des fonctionnaires, ...

Le point d'indice reste gelé presque sans discontinuer depuis 2010, alors que le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2000 exige de l'augmenter de 28% ! Par ailleurs, le refus d'augmenter le traitement indiciaire est masqué par une multiplication des « revalorisations » sous forme de primes (ISOE, PACTES, REP...), primes non prises en compte dans le calcul des droits afférents à la sécurité sociale (maladie ou retraite).

SN-FO-LC 59 254 Boulevard de L'usine CS 90022 59045 Lille Cedex

03.20.52.49.18/07 86 12 16 62 snfolc-lille@orange.fr – <http://www.snfolc59.fr/>



Dans l'Éducation Nationale, deux Inspecteurs généraux préconisent, dans un rapport récent, d'augmenter les obligations réglementaires de service (ORS) des professeurs du second degré en leur imposant 18 heures de formation continue obligatoire par an en dehors de leur de service d'enseignement. Il est vrai que la volonté du ministre Attal de placer 100 % des stages de formations en dehors des heures de cours a entraîné la désertion de celles-ci, mais à qui la faute ?

Le Pacte du ministre Ndiaye en 2023-2024, poursuivi par ses multiples successeurs, propose déjà aux collègues de contractualiser avec les chefs d'établissements des heures supplémentaires annualisées notamment pour les remplacements de courte durée (RCD) pour palier le manque de personnels remplaçants. De fait, nous faisons le constat en cette rentrée d'une pression qui s'accroît sur les personnels pour accepter des missions supplémentaires (Professeur Principal, remplacements, missions rémunérées en IMP, etc.). Nos conditions de travail se dégradent encore sous l'effet cumulées de nombreuses années de contre-réformes.

L'AG du SNFOLC 59 constate et dénonce l'entrisme des entreprises privées (par le biais d'associations en tous genres) dans l'éducation nationale sous couvert d'aide à l'orientation et à la formation des élèves. Nous rappelons que le statut et la liberté pédagogique des enseignants doivent leur garantir le droit de ne pas laisser ces « actions » empiéter sur leur mission d'enseignement.

Malgré l'opposition farouche des personnels et des parents d'élèves contre la réforme dite du « choc des savoirs », celle-ci est entrée en application dès la rentrée pour les élèves de 6e et de 5e, avec des modalités très différentes selon les établissements. Pour le SNFOLC59, que la réforme ne s'applique pas de la même manière dans les établissements ne constitue en rien une victoire syndicale ; c'est la marche à l'autonomie et à la désorganisation des établissements qui dégradent les conditions d'enseignement.

La ministre Genetet annonce vouloir « élever le niveau » des élèves, elle veut donc aller au bout de la réforme Attal, l'appliquant aux classes de 4e et de 3e dès la rentrée prochaine, sans aucun moyen supplémentaire. Les groupes nécessaires dans les autres disciplines disparaîtront complètement de fait, absorbant toute la « marge d'autonomie. ». Il n'y aura plus les moyens de faire des demi- groupes en sciences ou en langues, des classes dédoublées pour l'AP, le latin a déjà disparu dans certains établissements, et si cela ne suffit pas, quelles matières seront retirées des programmes officiels après la technologie en 6^e ?

Cette réforme du collège a les mêmes effets délétères que celle du lycée et du bac du ministre Blanquer : casser le groupe-classe, isoler les élèves et empêcher la construction dès le plus jeune âge de la solidarité entre camarades. Les élèves sont ainsi livrés à eux-mêmes, leurs choix dès la seconde impactant lourdement leurs possibilités d'orientation futures : Parcoursup est une machine à trier, qui met une pression insupportable sur les élèves comme leurs professeurs dans une course effrénée et contre-productive à l'évaluation. Tout cela génère stress et mal-être dans les lycées, alors que le vrai problème est le nombre de places largement insuffisant dans l'enseignement supérieur pour accueillir tous les élèves diplômés.

Le SNFOLC réaffirme son exigence de l'abrogation de la réforme du choc des savoirs, de Parcoursup, de la réforme du bac et du lycée Blanquer et du pacte enseignant.

Dans la continuité des gouvernements précédents, l'Acte 2 de l'école inclusive se met en place. Ainsi, à la rentrée 2024, la ministre démissionnaire Belloubet a annoncé que 24 000 élèves relevant de l'enseignement spécialisé se retrouvent sans affectation faute de place et donc privés d'une scolarisation adaptée à leurs besoins et livrés à eux-mêmes en milieu « ordinaire » sans moyens pour les accueillir et répondre à leurs besoins.

SN-FO-LC 59 254 Boulevard de L'usine CS 90022 59045 Lille Cedex

03.20.52.49.18/07 86 12 16 62 snfolc-lille@orange.fr – <http://www.snfolc59.fr/>



Les DAR (dispositifs d'auto-régulation) seraient la réponse magique du gouvernement pour les élèves présentant des troubles variés, une salle dans laquelle ils pourraient s'isoler le temps de « réguler » par eux-mêmes une crise... Une honte !

Dans le même temps la fermeture des établissements médico-sociaux est annoncée à l'horizon 2026, menant à la disparition définitive de l'enseignement spécialisé et des postes des agents qui y travaillent (enseignants et éducateurs spécialisés, personnel médico-social, interprètes et interfaces en LSF, codeurs en LfPC... sans oublier les missions administratives et techniques supports) .

Nous le constatons à longueur de réunions, l'inclusion systématique et à marche forcée sans aucun moyen supplémentaire, multiplie les situations impossibles pour les collègues comme pour les élèves dans des classes toujours plus chargées. La FNEC FP FO, la FNAS FO, la FAGE FO et la FSPS FO ont lancé, et invitent à signer largement, la pétition pour la défense de l'enseignement spécialisé et de ses personnels, adapté aux besoins des élèves. Nul n'est dupe de la volonté du gouvernement de vouloir faire des économies sur le dos des élèves en se parant de la vertu de l'inclusion et du souci des élèves en situation de handicap, que ces politiques sacrifient en réalité sur l'autel des économies.

Le SNFOLC revendique le maintien des structures d'enseignements adaptés et la création de places nécessaires pour répondre à tous les besoins, la sauvegarde de tous les emplois indispensables à cette prise en charge, le recrutement et la création d'un vrai statut pour les AESH.

La mise en place des PAS (Pôle d'Appui à la Scolarité) issus de la fusion des PIALs créera des entités toujours plus importantes de regroupements d'établissements, véritables usines à gaz pour la gestion de la scolarité des élèves à besoins éducatifs particuliers et de leurs AESH. Dans leur nouvelle mouture, les PAS seront juge et partie car ce sont eux qui décideront de l'attribution ou non des notifications de besoin d'AESH en fonction des moyens (toujours en baisse) qui leur seront attribués et non pas en fonction des besoins réels des élèves. Alors que nous savons tous que les collègues AESH ont déjà trop d'élèves à suivre dans des conditions toujours plus difficiles.

Face à ce gouvernement sans avenir politique et qui ne reculera donc devant rien, seule l'organisation collective et la lutte nous permettront d'arracher des victoires sur nos revendications. L'action syndicale est la seule réponse pour faire face aux attaques à venir.

L'Assemblée générale du SNFOLC invite donc tous les collègues à se saisir des outils de la lutte syndicale : Assemblées Générales des personnels, Heures d'Informations Syndicales, formations et stages syndicaux, grèves et mobilisations pour faire entendre et aboutir nos revendications !

- **ABROGATION DE LA REFORME DES RETRAITES,**
- **ABROGATION DU PACTE,**
- **ABROGATION DU CHOC DES SAVOIRS,**
- **ABROGATION DES REFORMES DU LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ET DU BACCALAUREAT,**
- **ABROGATION DU SNU,**
- **POUR UNE AUGMENTATION GENERALE DES SALAIRES ET POINT D'INDICE,**
- **POUR UN VRAI STATUT ET UN VRAI SALAIRE POUR LES AESH,**
- **POUR LE MAINTIEN DE L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE,**
- **STOP AUX LIVRAISONS D'ARMES ET A LA MARCHÉ A LA GUERRE !**